

et qui en représentent un nombre plus ou moins considérable.

EXTENSIO (IN) loc. adv. (i-nok-stain-so — mots lat. qui signif. dans l'étendue). Tout au long, sans rien omettre : Citer un passage IN EXTENSIO.

EXTENUATION s. f. (ék-sté-na-si-on — lat. extenuatio; du préf. ex, et de tenuis, légers). Extrême affaiblissement des forces physiques : Tomber dans une grande EXTENUATION.

— Littér. Figure opposée à l'hyperbole, et par laquelle on présente un objet comme inférieur à ce qu'il est en réalité. Il y a extenuation, par exemple, lorsque, pour dire qu'une chose est mauvaise, on dit qu'elle n'est pas très-bonne.

EXTENUÉ, ÉE (ék-sté-na-é) part. passé du v. Exténuer. Réduit à une extrême faiblesse : Un pénitent EXTENUÉ par le jeûne. Des troupes EXTENUÉES par les fatigues. Un malheureux EXTENUÉ de faim.

EXTÉNUER v. a. ou tr. (ék-sté-nu-é — lat. extenuare; du préf. ex, et de tenuis, léger). Prend un tréma sur l'i aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : Nous exténuerons, que nous exténuez. Réduire à une grande faiblesse : L'intempérance excite les exténuez; EXTÉNUEZ vous le corps à la longue. (J.-J. Rousseau).

S'exténuer v. pr. Exténuer son corps : Tel s'exténue volontairement dans de rigoureuses abstinences, lorsqu'un autre périt foudroyé par l'abus des délices. (Virey).

— Syn. Exténuer, atténuer. V. ATTÉNUER.

EXTER ou EGGERSTEINE, nom que l'on donne à un groupe de rochers quartzeux de la chaîne de l'Égge, près de Horn, dans la principauté de Lippe-Detmold. Ces rochers, aux formes étranges, qui se dressent de 33 à 42 mètres au-dessus de la route de Paderborn, sont verticalement fendus pour la plupart et renferment des cavernes. D'énormes blocs de pierre, que le vent agite, dit-on, sans les renverser, couronnent quelques-uns de ces pics. Une chapelle a été creusée dans l'un de ces rochers. Les autres offrent différents sujets sculptés, notamment la Chute du premier homme et la Descente de la croix. Ces sculptures grossières paraissent remonter au XIII^e siècle. Des escaliers conduisent au sommet de ces rochers, d'où l'on découvre un magnifique panorama. D'après une tradition locale, les rochers d'Égge seraient l'antique siège de la druidesse Velleda.

EXTER (Frédéric), numismate allemand, né à Deux-Ponts en 1714, mort dans la même ville en 1787. Il a laissé : De studio nummorum recentiorum (Deux-Ponts, 1754, in-4°); Essai d'une collection de médailles et de monnaies palatines d'or et d'argent (Deux-Ponts, 1759, in-4°), etc.

EXTÉRIEUR, EURE adj. (ék-sté-ri-ur, eur — lat. exterior, un double comparatif, car il est le comparatif de exterius, qui est en dehors, exterius est lui-même formé de la préposition ex, hors, et du suffixe ter, qui répond au zéro du grec et au tare du sanscrit; ce suffixe sert à la comparaison et se rattache probablement à la racine sanscrite tar, traverser, dépasser. Dans une inscription comparatif de ce premier suffixe étant oublié, on y a ajouté ior, qui est un autre suffixe du comparatif. Situé en dehors, dans la partie du dehors, ou à la superficie : Une porte EXTÉRIÈRE. Un mur EXTÉRIEUR. Une façade EXTÉRIÈRE. Un boulevard EXTÉRIEUR. Les animaux articulés sont munis d'une sorte de queue EXTÉRIÈRE. Une main EXTÉRIÈRE n'est pas tout notre horizon et toute notre clarté. (Lacordaire).

— Par anal. qui est distinct de l'homme, qui existe en dehors de lui, qui n'appartient pas à sa nature : Les biens EXTÉRIEURS de la fortune. Le bonheur, c'est l'accord entre la vie intérieure et la vie EXTÉRIÈRE. (De Custine). Les choses EXTÉRIÈRES n'ont de valeur que par les sentiments humains auxquels elles correspondent. (Romain).

— Qui a rapport aux pays ou aux peuples étrangers : La politique EXTÉRIÈRE. Nos relations EXTÉRIÈRES. Le commerce EXTÉRIÈRE. Les guerres civiles et les guerres EXTÉRIÈRES. Dans les États bien gouvernés, la politique étrangère ne se fait pas au moyen de notes diplomatiques : il n'y a pas de question EXTÉRIÈRE. (E. de Gir).

— Par ext. qui se traduit au dehors par des actes ou des faits matériels : Une soumission purement EXTÉRIÈRE. Un culte EXTÉRIEUR. La loi humaine ne peut exiger qu'une obéissance EXTÉRIÈRE. Dieu ne se paye ni du bruit des lèvres, ni de la posture du corps, ni des cérémonies EXTÉRIÈRES. (Fénelon) Il n'y a plus de rites EXTÉRIÈRES et nus défauts qui ne soient opérés par les enfants. (La Bruy).

— Bot. Embryon extérieur, Embryon situé à la surface du périsperme.

— s. m. Dehors, partie extérieure d'un objet : L'EXTÉRIEUR d'une ville, d'un palais.

— Pays étrangers, relations politiques avec ces pays : Nos relations avec l'EXTÉRIEUR sont très-tendues.

— Forme, tournure extérieure : Il ne faut pas juger des choses par leur EXTÉRIEUR. La vertu n'a point d'habit ni de couleur propres ;

elle s'offe pas d'EXTÉRIEUR qui la distingue. (Christine de Suède).

— Syn. EXTÉRIÈRE, externe, extrinsèque. EXTÉRIÈRE est l'expression ordinaire pour désigner ce qui est ou ce qui se manifeste au dehors. Externe ne se dit que de ce qui est physiquement, matériellement au dehors; c'est un terme de médecine ou de pédagogie; Extrinsèque ajouté à l'idée d'extérieur celle d'accessoire, d'adventice; la valeur extrinsèque d'une monnaie tient au caprice, est variable, n'a rien de réel.

— EXTÉRIEUR, apparence, dehors. V. APPARENCE.

— Antonyme. Intérieur.

EXTÉRIÉURMENT adv. (ék-sté-ri-ur-men-tal — rad. extérieur). À l'extérieur, dans la partie extérieure : Ce palais est très-beau EXTÉRIÉUREMENT. Ce fruit, si beau EXTÉRIÉUREMENT, n'a qu'une saveur fade.

— Par ext. Par des actes extérieurs; en paroles : Créer, dans l'art, s'est manifesté EXTÉRIÉUREMENT une préférence; la recevoir d'une forme sensible. (Lamennais) Il ne suffit pas à une philosophie de murmurer EXTÉRIÉUREMENT une formule d'idéalisme pour appartenir vraiment au royaume de l'esprit. (E. Quinet).

— Fig. En apparence : EXTÉRIÉUREMENT, c'est le plus honnête homme que je connaisse.

— Antonyme. Intérieurement.

EXTÉRIORER v. a. ou tr. (ék-sté-ri-o-ri-é — du lat. exterior, extérieur). Physiolo. Traduire à l'extérieur, considérer comme extérieur l'objet dont on perçoit l'image extérieure : C'est à l'action psycho-physiologique que l'on traduit par le verbe exterioriser que Helmholtz attribue le redressement au sensorium des images renversées sur la rétine. (Robert Houdin). On dit aussi EXTÉRIORISER.

EXTÉRIORISER s. m. (ék-sté-ri-o-ri-sé — du lat. exterior, extérieur). Philos. Celui qui enseigne que toutes nos idées nous viennent du dehors. Se dit surtout dans le langage des philosophes catholiques.

EXTÉRIORITÉ s. f. (ék-sté-ri-o-ri-té — du lat. exterior, extérieur). Philos. État, qualité de ce qui est, extérieur : L'EXTÉRIORITÉ proprement dite n'existe pas dans le système des panthéistes.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

constitutifs de toute sensation; elle diffère des autres comme chacune diffère aussi des autres, chacune étant une sensation sui generis.

La question de l'extériorité ne sera jamais résolue de manière à faire disparaître toutes les difficultés logiques qu'elle présente; mais notre invincible croyance à l'existence du monde extérieur suffit pour que nous ayons le droit de l'admettre : toute certitude ne se ramène-t-elle pas, au fond, à une invincible croyance sans preuve possible? Il est de fait que l'esprit humain distingue des sensations les choses extérieures qui les suscitent; il agit ainsi en vertu d'un acte de foi, mais c'est assez. Toutes nos facultés doivent être tenues pour véritables, et il ne convient pas de croire à l'une à l'exclusion des autres; car avec quoi démontrera-t-on, sinon avec la raison? Il faut donc croire à la raison; mais pourquoi croire à la raison plutôt qu'aux sens? Tout ce qui est essentiel à l'homme est également légitime : il faut recevoir tout l'homme ou le rejeter tout entier. Il faut donc admettre la légitimité du témoignage des sens, comme on admet celle de la raison, au même titre, et tenir, à ce même titre, pour l'extériorité du monde.

EXTÉRIEURMENT adv. (ék-sté-ri-ur-men-tal — rad. extérieur). À l'extérieur, dans la partie extérieure : Ce palais est très-beau EXTÉRIEURMENT. Ce fruit, si beau EXTÉRIEURMENT, n'a qu'une saveur fade.

— Par ext. Par des actes extérieurs; en paroles : Créer, dans l'art, s'est manifesté EXTÉRIEURMENT une préférence; la recevoir d'une forme sensible. (Lamennais) Il ne suffit pas à une philosophie de murmurer EXTÉRIEURMENT une formule d'idéalisme pour appartenir vraiment au royaume de l'esprit. (E. Quinet).

— Fig. En apparence : EXTÉRIEURMENT, c'est le plus honnête homme que je connaisse.

— Antonyme. Intérieurement.

EXTÉRIORER v. a. ou tr. (ék-sté-ri-o-ri-é — du lat. exterior, extérieur). Physiolo. Traduire à l'extérieur, considérer comme extérieur l'objet dont on perçoit l'image extérieure : C'est à l'action psycho-physiologique que l'on traduit par le verbe exterioriser que Helmholtz attribue le redressement au sensorium des images renversées sur la rétine. (Robert Houdin). On dit aussi EXTÉRIORISER.

EXTÉRIORISER s. m. (ék-sté-ri-o-ri-sé — du lat. exterior, extérieur). Philos. Celui qui enseigne que toutes nos idées nous viennent du dehors. Se dit surtout dans le langage des philosophes catholiques.

EXTÉRIORITÉ s. f. (ék-sté-ri-o-ri-té — du lat. exterior, extérieur). Philos. État, qualité de ce qui est, extérieur : L'EXTÉRIORITÉ proprement dite n'existe pas dans le système des panthéistes.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

— Encycl. Philos. L'extériorité du monde, par opposition au moi, donne lieu à un des plus difficiles problèmes de la philosophie. Les phénomènes extérieurs ne nous sont connus que par les sensations dont notre âme est affectée : sensations de vision, d'audition, d'olfaction, etc. Nous n'atteignons pas des objets, mais des couleurs, des sons, des mouvements, et ces couleurs, ces sons, ces sons, nous ne les atteignons qu'à travers des sensations, des auditions, que seules nous atteignons directement; ces mouvements, nous ne les atteignons qu'à travers des successions de visions ou d'autres sensations.

de l'adjectif exterius, qui est en dehors, dérivé de la préposition ex, hors). Extérieur, qui vient du dehors ou qui est au dehors : Influences, impressions EXTÉRIÈRES. Causes EXTÉRIÈRES d'une maladie. Maladie EXTÉRIÈRE. Les impressions sont internes ou EXTÉRIÈRES. (Cabanis).

— Philos. s. m. Luce externe. Dans le langage des fourrières, Richesse, par opposition à la santé, qu'ils appellent luce interne. — Qui n'habite pas la maison d'éducation, l'hôpital où il fréquente les cours, l'étude, le travail : Les élèves EXTÉRIÈRES d'un lycée. Les élèves EXTÉRIÈRES de l'Hôtel-Dieu. Les élèves EXTÉRIÈRES d'une étude.

— Anat. Située à l'opposé de l'intérieur du corps : La face EXTÉRIÈRE du bras, de la jambe. La face EXTÉRIÈRE du sternum. Le bord EXTÉRIÈRE des os du bassin.

— Littér. Histoire externe. Recherche et discussion des documents destinés à servir à l'histoire : HISTOIRE EXTÉRIÈRE du droit.

— Géom. Angle externe. Angle formé par une sécante et deux parallèles et situé en dehors des parallèles : Les angles externes EXTÉRIÈRES sont égaux; les angles EXTÉRIÈRES de même côté sont supplémentaires.

— Substantif. Élevé ou clerc externe : Les EXTÉRIÈRES du lycée Charlemagne. Les EXTÉRIÈRES de la Maternité. Les EXTÉRIÈRES d'une étude de notaire. Les Facultés, certaines écoles spéciales, certains lycées, les écoles primaires n'admettent que des EXTÉRIÈRES. (Bouillet).

— Syn. Extérieur, extérieur, extrinsèque. V. EXTÉRIEUR.

— Antonyme. Interne.

EXTRAIT s. m. (ék-strai — du lat. extrahere; du préf. ex, et de trahere, tirer). Droit de vivre selon les lois de son pays dans un pays étranger où l'on restriction ou le résident jouissent dans les pays où ils résident du droit d'EXTRAITER.

— Encycl. On entend par extraiter une fiction du droit des gens de l'Europe moderne, en vertu de laquelle les agents diplomatiques, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, etc., sont considérés comme n'étant pas dans le pays qu'ils représentent, et, par conséquent, ne sont pas soumis au régime des lois du pays où ils résident réellement.

La personne des agents diplomatiques est dite extraiter; sicut habentur legati, dit la loi romaine. Cette inviolabilité a lieu aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix. Ainsi le veut le droit des gens, fondé principalement sur la nécessité où sont toutes les nations d'avoir et d'entretenir entre elles des relations. C'est de cette inviolabilité que découle comme complément nécessaire le privilège de l'exterritorialité, qui exempte les agents diplomatiques de la juridiction civile et criminelle de l'État auprès duquel ils sont accrédités. « Le droit des gens, dit Montesquieu, a voulu que les princes s'envoyassent des ambassadeurs, et la raison, tirée de la nature des choses, n'a pas permis que les ambassadeurs dépendissent du souverain chez qui ils sont envoyés, ni de ses tribunaux. Ils sont à la parole du prince qui les envoie, et cette parole doit être libre et autonome; on doit les empêcher d'agir. Ils peuvent souvent déplaire, parce qu'ils parlent pour un homme indépendant. On pourrait leur imputer des crimes, s'ils pouvaient être punis pour des crimes; on leur permettrait leur supposition de dettes, s'ils pouvaient être arrêtés pour des dettes. Un prince qui a une fierté naturelle parlerait par la bouche d'un homme qui aurait tout à craindre. Il faut donc suivre, à l'égard des ambassadeurs, les raisons tirées du droit des gens et non pas celles qui dérivent du droit politique. Que s'ils abusent de leur titre représentatif, on ne peut les en renvoyer chez eux. On peut les accuser même devant leur maître, qui devient par là leur juge ou leur complice. » Telle est la théorie de l'exterritorialité.

— Encycl. On entend par extraiter une fiction du droit des gens de l'Europe moderne, en vertu de laquelle les agents diplomatiques, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, etc., sont considérés comme n'étant pas dans le pays qu'ils représentent, et, par conséquent, ne sont pas soumis au régime des lois du pays où ils résident réellement.

La personne des agents diplomatiques est dite extraiter; sicut habentur legati, dit la loi romaine. Cette inviolabilité a lieu aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix. Ainsi le veut le droit des gens, fondé principalement sur la nécessité où sont toutes les nations d'avoir et d'entretenir entre elles des relations. C'est de cette inviolabilité que découle comme complément nécessaire le privilège de l'exterritorialité, qui exempte les agents diplomatiques de la juridiction civile et criminelle de l'État auprès duquel ils sont accrédités. « Le droit des gens, dit Montesquieu, a voulu que les princes s'envoyassent des ambassadeurs, et la raison, tirée de la nature des choses, n'a pas permis que les ambassadeurs dépendissent du souverain chez qui ils sont envoyés, ni de ses tribunaux. Ils sont à la parole du prince qui les envoie, et cette parole doit être libre et autonome; on doit les empêcher d'agir. Ils peuvent souvent déplaire, parce qu'ils parlent pour un homme indépendant. On pourrait leur imputer des crimes, s'ils pouvaient être punis pour des crimes; on leur permettrait leur supposition de dettes, s'ils pouvaient être arrêtés pour des dettes. Un prince qui a une fierté naturelle parlerait par la bouche d'un homme qui aurait tout à craindre. Il faut donc suivre, à l'égard des ambassadeurs, les raisons tirées du droit des gens et non pas celles qui dérivent du droit politique. Que s'ils abusent de leur titre représentatif, on ne peut les en renvoyer chez eux. On peut les accuser même devant leur maître, qui devient par là leur juge ou leur complice. » Telle est la théorie de l'exterritorialité.

— Encycl. On entend par extraiter une fiction du droit des gens de l'Europe moderne, en vertu de laquelle les agents diplomatiques, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, etc., sont considérés comme n'étant pas dans le pays qu'ils représentent, et, par conséquent, ne sont pas soumis au régime des lois du pays où ils résident réellement.

La personne des agents diplomatiques est dite extraiter; sicut habentur legati, dit la loi romaine. Cette inviolabilité a lieu aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix. Ainsi le veut le droit des gens, fondé principalement sur la nécessité où sont toutes les nations d'avoir et d'entretenir entre elles des relations. C'est de cette inviolabilité que découle comme complément nécessaire le privilège de l'exterritorialité, qui exempte les agents diplomatiques de la juridiction civile et criminelle de l'État auprès duquel ils sont accrédités. « Le droit des gens, dit Montesquieu, a voulu que les princes s'envoyassent des ambassadeurs, et la raison, tirée de la nature des choses, n'a pas permis que les ambassadeurs dépendissent du souverain chez qui ils sont envoyés, ni de ses tribunaux. Ils sont à la parole du prince qui les envoie, et cette parole doit être libre et autonome; on doit les empêcher d'agir. Ils peuvent souvent déplaire, parce qu'ils parlent pour un homme indépendant. On pourrait leur imputer des crimes, s'ils pouvaient être punis pour des crimes; on leur permettrait leur supposition de dettes, s'ils pouvaient être arrêtés pour des dettes. Un prince qui a une fierté naturelle parlerait par la bouche d'un homme qui aurait tout à craindre. Il faut donc suivre, à l'égard des ambassadeurs, les raisons tirées du droit des gens et non pas celles qui dérivent du droit politique. Que s'ils abusent de leur titre représentatif, on ne peut les en renvoyer chez eux. On peut les accuser même devant leur maître, qui devient par là leur juge ou leur complice. » Telle est la théorie de l'exterritorialité.

— Encycl. On entend par extraiter une fiction du droit des gens de l'Europe moderne, en vertu de laquelle les agents diplomatiques, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, etc., sont considérés comme n'étant pas dans le pays qu'ils représentent, et, par conséquent, ne sont pas soumis au régime des lois du pays où ils résident réellement.

La personne des agents diplomatiques est dite extraiter; sicut habentur legati, dit la loi romaine. Cette inviolabilité a lieu aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix. Ainsi le veut le droit des gens, fondé principalement sur la nécessité où sont toutes les nations d'avoir et d'entretenir entre elles des relations. C'est de cette inviolabilité que découle comme complément nécessaire le privilège de l'exterritorialité, qui exempte les agents diplomatiques de la juridiction civile et criminelle de l'État auprès duquel ils sont accrédités. « Le droit des gens, dit Montesquieu, a voulu que les princes s'envoyassent des ambassadeurs, et la raison, tirée de la nature des choses, n'a pas permis que les ambassadeurs dépendissent du souverain chez qui ils sont envoyés, ni de ses tribunaux. Ils sont à la parole du prince qui les envoie, et cette parole doit être libre et autonome; on doit les empêcher d'agir. Ils peuvent souvent déplaire, parce qu'ils parlent pour un homme indépendant. On pourrait leur imputer des crimes, s'ils pouvaient être punis pour des crimes; on leur permettrait leur supposition de dettes, s'ils pouvaient être arrêtés pour des dettes. Un prince qui a une fierté naturelle parlerait par la bouche d'un homme qui aurait tout à craindre. Il faut donc suivre, à l'égard des ambassadeurs, les raisons tirées du droit des gens et non pas celles qui dérivent du droit politique. Que s'ils abusent de leur titre représentatif, on ne peut les en renvoyer chez eux. On peut les accuser même devant leur maître, qui devient par là leur juge ou leur complice. » Telle est la théorie de l'exterritorialité.

— Encycl. On entend par extraiter une fiction du droit des gens de l'Europe moderne, en vertu de laquelle les agents diplomatiques, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, etc., sont considérés comme n'étant pas dans le pays qu'ils représentent, et, par conséquent, ne sont pas soumis au régime des lois du pays où ils résident réellement.

La personne des agents diplomatiques est dite extraiter; sicut habentur legati, dit la loi romaine. Cette inviolabilité a lieu aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix. Ainsi le veut le droit des gens, fondé principalement sur la nécessité où sont toutes les nations d'avoir et d'entretenir entre elles des relations. C'est de cette inviolabilité que découle comme complément nécessaire le privilège de l'exterritorialité, qui exempte les agents diplomatiques de la juridiction civile et criminelle de l'État auprès duquel ils sont accrédités. « Le droit des gens, dit Montesquieu, a voulu que les princes s'envoyassent des ambassadeurs, et la raison, tirée de la nature des choses, n'a pas permis que les ambassadeurs dépendissent du souverain chez qui ils sont envoyés, ni de ses tribunaux. Ils sont à la parole du prince qui les envoie, et cette parole doit être libre et autonome; on doit les empêcher d'agir. Ils peuvent souvent déplaire, parce qu'ils parlent pour un homme indépendant. On pourrait leur imputer des crimes, s'ils pouvaient être punis pour des crimes; on leur permettrait leur supposition de dettes, s'ils pouvaient être arrêtés pour des dettes. Un prince qui a une fierté naturelle parlerait par la bouche d'un homme qui aurait tout à craindre. Il faut donc suivre, à l'égard des ambassadeurs, les raisons tirées du droit des gens et non pas celles qui dérivent du droit politique. Que s'ils abusent de leur titre représentatif, on ne peut les en renvoyer chez eux. On peut les accuser même devant leur maître, qui devient par là leur juge ou leur complice. » Telle est la théorie de l'exterritorialité.

— Encycl. On entend par extraiter une fiction du droit des gens de l'Europe moderne, en vertu de laquelle les agents diplomatiques, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, etc., sont considérés comme n'étant pas dans le pays qu'ils représentent, et, par conséquent, ne sont pas soumis au régime des lois du pays où ils résident réellement.

La personne des agents diplomatiques est dite extraiter; sicut habentur legati, dit la loi romaine. Cette inviolabilité a lieu aussi bien en temps de guerre qu'en temps